**COMMUNIQUE**

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des sénégalais de l'Extérieur,

Par la lettre circulaire n°091/2020/ASM/D du 13 juillet 2020, l'Ambassade du Sénégal à Madrid, s'adressant aux présidents d'associations et de dahiras sénégalais en Espagne, dit *« avoir été informée que les voyageurs subsahariens dont des sénégalais résidents en Espagne se voient confisquer leurs devises lors de transits à Tunis* ».

Ces accusations graves et maladroites qui par ailleurs, ne rappellent nullement à nos compatriotes les conditions de détention de devises pour tous voyageurs, ne sont pas dignes d'un diplomate surtout lorsqu'ils sont tenus envers un pays ami du Sénégal.

En effet, non contente de s'arroger les prérogatives du consulat qui gère les associations et Dahiras, l'Ambassade communique d'abord, sur des faits supposés avoir lieu à Tunis sans citer une quelconque note dans ce cadre de notre Ambassade à Tunis.

Ensuite, l'Ambassade accuse l'Etat tunisien d'institutionnaliser le racket car qualifiant ces faits de "pratiques habituelles" ce qui est d'une extrême gravité.

Enfin, elle livre nos compatriotes à leur sort lorsqu'elle leur demande de privilégier d'autres itinéraires sans préciser les démarches entreprises pour corriger de tels faits. En d'autres termes, elle interdit nos compatriotes de venir se plaindre à son niveau si de tels faits venaient à se reproduire.

Ces propos irresponsables ne devraient pas émaner d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

PASTEF ESPAGNE les condamne fermement et vous demande solennellement, de vous enquérir de cette situation et de la régler, le cas échéant, avec les autorités tunisiennes compétentes.

Nos compatriotes qui prennent cet itinéraire n'ont pas le choix, la solution n'est donc pas de le leur faire changer mais plutôt de faire en sorte que partout où un sénégalais se présente, ne serait ce que le temps d'une escale, de bénéficier de tout le respect qu'il mérite.

Fait à Madrid, le 16 juillet 2020

***La coordination de PASTEF ESPAGNE***